



Mars 2018  
Numéro 6

### Dans ce numéro

Chantier participatif.....	1
Réunion de bureau .....	2
Le poulailler.....	2
Carnet rose.....	2
Binettes et compagnie.....	3
CR de la commission .....	4
Info diverses .....	4
M. Bonnard .....	5
Sur la ferme du Bercaïl .....	6
Nos prochains rendez-vous.....	6

# Des nouvelles du bercaïl paysan

## Un chantier participatif pour aménager la bergerie.



Le week-end du 10 et 11 février, nous avons organisé un chantier participatif pour réaliser l'aménagement de la bergerie. Le samedi, Maurice, Jean-Claude, Yannick, Raymond et Loïc ont commencé la mise en place des poteaux afin de mettre en place des planches pour séparer le bâ-



timent en deux avec un couloir central. Le travail s'est prolongé dimanche, où François, Simon et Marie-Françoise sont venus renforcer l'équipe.

Ce week-end a permis de bien avancer mais n'a pas suffi. Le chantier s'est prolongé le lundi, puis le mardi. Il restait encore quelques finitions, mais le plus gros a pu être réalisés. Merci à tous les adhérents qui ont participé à ce chantier.





## Réunion du Bureau

Le 31 janvier, nous avons passé l'après-midi à faire le point sur l'avancée de nos différents dossiers.

### Le projet du poulailler

Lors de nos différentes rencontres, plusieurs personnes nous ont conseillé de mettre rapidement en place l'accueil de jour, notamment pour démontrer notre savoir-faire. Pour pouvoir démarrer cette activité, il nous semble indispensable d'avoir le poulailler. Or, il est impossible de prévoir les travaux du poulailler sur la ferme tant que les démarches administratives de transmission ne sont pas finalisées. Nous décidons donc d'aménager un poulailler pouvant accueillir au moins 150 poules, dans la grange ou le hangar qui jouxte la maison du père de Raymond.

Nous devons chercher des artisans pour chiffrer ce nouveau projet.

Au cours de cette réunion, nous avons :

- ⇒ Finalisé notre adhésion à l'URIOPSS
- ⇒ Décidé de l'ordre du jour du prochain conseil d'administration qui aura lieu le 7 mars.
- ⇒ Etabli la méthode à suivre pour définir le plan du dossier que nous souhaitons déposer auprès du conseil départemental ; à savoir la réalisation une comparaison des plans de différents documents en notre possession. L'objectif est de créer ce plan pour qu'il soit discuté au conseil d'administration du 7 mars. Puis, ce plan sera envoyé au technicien de l'URIOPSS pour validation.
- ⇒ Fait le point sur les différents rendez-vous à venir, en précisant qui pourra être présent.
- ⇒ Validé l'idée de faire un pucier, organisé sous la houlette de Monique Melouli, adhérente du Bercaïl.

### Deux agneaux sont nés le 7 février :

Alors que les premières mises bas sont prévues fin du mois, 2 agneaux sont nés début février. Il s'agit probablement d'une brebis qui n'est pas montée à l'alpage cet été car ses agneaux d'alors étaient trop jeunes.

Restée avec l'ensemble des agneaux jusqu'à mi-septembre, elle a probablement été saillie par l'un des jeunes mâles nés au printemps 2017.



## Notre rencontre avec les membres du bureau du Binettes et compagnie.

Le 8 février nous avons rencontré la présidente, le secrétaire et le trésorier de l'association Binettes et compagnie. Cette association a un projet proche du notre, mais plus basé sur le maraichage que sur l'élevage. Nous les avons déjà rencontré à deux ou trois reprises, mais au tout début de notre réflexion. Au cours de cette réunion, nous souhaitons partager nos avancées, nos réflexions, nos doutes, nos questions....

Le projet de Binettes et compagnie a évolué pour passer d'un accueil de jour à un groupe de personnes en accueil permanent. Cela est partie de la maman d'une jeune fille trisomique accueillie dans le jardin, qui a demandé s'ils pouvaient avoir un logement pour sa fille où elle serait accompagnée. C'est là qu'ils se sont dit que le statut du lieu de vie était



intéressant. Ils ont contacté la fédération des lieux de vie, pour avoir les coordonnées d'un lieu de vie qui accueille des adultes handicapés car il y en a très peu. Ils ont

eu les coordonnées d'un lieu de vie près du mans qui s'appelle « le grain de blé ». Ce lieu de vie accueille 10 personnes : 7 en lieu de vie et 3 en logement +/- autonomes Ils ont beaucoup échangé par téléphone avec ces personnes. Jean-Baptiste nous indique qu'il peut nous faire passer le compte rendu de leurs échanges téléphoniques. Ils se sont beaucoup aussi rapprochés de l'arche de Jean Vanier. Ils se demandent si leur lieu de vie serait rattaché à cette structure. Cependant, ils ont un autre projet à plus court terme. Ils voudraient créer sur St Antoine, un espace de vie sociale. Il s'agit d'un mini centre social financé par la CAF. C'est un accueil tout public. C'est un projet de développement local. Cela correspond déjà en partie à ce qu'ils font puisqu'ils créent des événements, des repas partagés... avec les personnes du village. Ils sont donc déjà dans l'esprit de l'espace de vie sociale. Il existe un espace de vie sociale à St Véran. Cela leur permettrait d'avoir des salariés pendant 1 an. L'objectif est de favoriser « une campagne vivante », un espace de lien social. Il faut savoir qu'il y a 45 associations à St Antoine.



### **Binettes et compagnie**

Binettes et Compagnie est actuellement un lieu d'accueil social de jour, destiné principalement aux personnes porteuses d'un handicap mental. Il s'agit d'une petite ferme bio diversifiée, inspirée par la permaculture.

Ils produisent des légumes, fruits, petits fruits rouges, œufs, noix, produits transformés, et vendent ces produits en circuits courts. La dimension agricole est un support à l'accueil social et permet aux personnes accueillies de s'épanouir en participant, à leur mesure et à leur rythme, à un projet porteur de sens : produire et vendre des aliments de haute qualité pour contribuer à nourrir le territoire. Ils souhaitent également développer une dimension culturelle et artistique avec les personnes accueillies. Dans un deuxième temps, ils aspirent à mettre en place le cœur même du projet : la création d'un lieu de vie sur Saint Antoine l'Abbaye pour adultes porteurs d'un handicap mental, afin de les inclure et de les valoriser au sein même du village en nourrissant les relations humaines entre les "compagnons", les Antonins et le territoire

# La commission « affiner le projet—étude des besoins du territoire »

## Réunion du 9 février 2018

### Des infos de Valérie et Michel Gaillard—Adhérents du Bercaïl

- ◆ Valérie et Michel nous parlent d'une émission qu'ils ont vu à la télévision sur "La Maison du parc" en Eure et Loir, qui est un lieu de vie pour personne adultes porteur d'autisme. Les résidents vivent à la maison du parc et travaillent dans l'entreprise Andros. "L'objectif de cette association est de prouver que l'insertion des personnes autistes par le travail est possible et que c'est une source d'épanouissement pour eux, grâce à un accompagnement éducatif et social et à un hébergement". L'émission peut être vue en replay (Sept à huit du dimanche 4 février 2018).
- ◆ Ils nous évoquent également leur rencontre avec l'association "Aappui" au cours de la visite de la "Maison espoir" à Grenoble. Cette maison accueille des personnes traumatisées crâniennes et Aappui offre sous la forme de prestation de service une présence de professionnels qui accompagnent les résidents dans leur vie quotidienne. Il serait peut-être intéressant de prévoir de rencontrer cette association pour leur présenter le projet du Bercaïl et voir avec eux s'il serait opportun de faire appel à leurs services pour, par exemple, venir en soutien aux personnels encadrant du Bercaïl.



Etaient présents : Michel Gaillard - Valérie Gaillard - Raymond Riban - Anne-Françoise Berger

**Lors de la commission du 19 janvier 2018 il a été décidé que cette réunion serait particulièrement destinée à définir les critères à mettre en avant, pour concevoir un schéma de rencontre avec les familles intéressées par le projet du Bercaïl.**



**Objectifs :** avoir un fil conducteur lors des discussions avec les familles qui permette :

- ⇒ de faire un bilan plus précis des attentes des familles
- ⇒ vérifier que le Bercaïl paysan répond aux besoins exprimés et affiner le projet
- ⇒ pouvoir présenter une synthèse des besoins exprimés par les familles auprès du Conseil départemental et justifier auprès des financeurs potentiels le bien fondé du projet

#### **Travail sur le schéma de rencontre :**

Cette réunion nous a permis d'évoquer un certain nombre de points qui semblent intéressants à faire apparaître sur le schéma de rencontre avec les familles :

- Les personnes porteuses d'autisme n'arrivent pas à être en relation avec trop de monde en même temps et cela est source d'angoisse.
- Plus la structure d'accueil est petite, plus la personnalisation de l'accompagnement est possible. Si le personnel à trop de monde à encadrer, il est compliqué d'individualiser cet accompagnement.
- Les personnes porteuses d'autisme craignent le bruit : plus la structure est petite, plus il est facile d'être au calme.
- Besoin de ritualisation plus réalisable en petite structure car elles sont plus souples pour gérer les aléas (absence d'un personnel...)
- Mise en place d'activités fonctionnelles qui ont du sens plutôt que d'activités occupationnelles.
- Les petites structures permettent de mieux valoriser la progression d'un résident et de valoriser cette progression en la mettant en avant dans des attitudes de "travail/activités"
- S'il y a moins de résidents, les personnels peuvent d'être plus attentifs aux résidents.
- Être à l'écoute de l'expertise des familles: le relationnel existe dans les structures plus importantes en taille tels que les IME, mais est moins affiné qu'avec les petites structures.
- Proposer des activités respectueuses de ce que les résidents aiment faire.
- S'interroger sur les changements fréquents de personnel encadrant.
- Agriculture : un secteur qui a du sens (agriculture biologique / environnement rural / zoothérapie / possibilité d'activités décomposées)
- Se demander si le secteur rural peut être un frein à cause de la faible proximité avec les services médicaux.
- Permettre à chacun des résidents d'avoir un rythme journalier spécifique.
- Poser la question d'éventuelles périodes de fermeture (hebdo / mensuelle / annuelle)
- Intérêt de pouvoir rester à vie dans la structure

Sur la base de toutes ces réflexions, et sur la base du questionnaire qui avait été fait en mars 2017, Anne-Françoise va essayer d'écrire un nouveau schéma qui pourrait répondre aux objectifs cités plus haut. Elle le soumettra à Michel, Valérie et Raymond pour modification/validation avant de le présenter au prochain Conseil d'administration.

## Notre rencontre avec Monsieur Olivier Bonnard, conseiller régional, le 15 février 2018

Valérie Gaillard et Yannick Chaudet avait organisé cette rencontre avec M. Abad (député de l'Ain, ex conseiller régional, vice président chez Les Républicains) pour nous permettre de présenter le projet du Bercail. M. Abad est un proche de M. Wauquiez . Il n'a finalement pas pu être présent car souffrant. Il nous a fait savoir qu'il souhaitait pouvoir reprendre rendez-vous avec nous et éventuellement nous rencontrer prochainement sur site. Il faudra lui envoyer un petit mot pour lui dire que nous sommes à sa disposition.

Devait également participer à cette rencontre M. Nanchi, conseiller régional (Ain), mais qui a finalement du décliner ce rendez-vous.

C'est donc M. Bonnard, Conseiller régional, maire de Creys et président de la communauté de communes Les Balcons du Dauphiné qui nous a reçu dans les locaux de la communauté de commune de Morestel.

Nous avons présenté le projet du Bercail paysan à M. Bonnard, qui l'a découvert avec intérêt. Nous avons pu exprimer les avancées des derniers mois, les rencontres institutionnelles engagées, les rencontres avec les différents partenaires du secteur médico-social, le travail restant à accomplir, les besoins financiers en fonctionnement et en investissement. M. Bonnard n'a pas été surpris de la complexité de la mise en œuvre mais est resté positif car il estime que c'est toujours long de monter un projet innovant. Suite à cet échange complet, M. Bonnard nous propose :

- ⇒ d'envoyer rapidement un courrier à M. Wauquiez et à Mme Sandrine Chaix qui est conseillère déléguée aux personnes handicapées de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il pense que le projet intéressera fortement M. Wauquiez, ainsi que Mme Chaix. Cette dernière souhaitera certainement nous recevoir directement (elle est sur Grenoble).
- ⇒ de préciser sur ce courrier notre besoin d'aide financière sur les postes d'investissement.
- ⇒ de téléphoner au directeur de la Dauphinoise pour présenter notre projet et voir s'il est envisageable de préparer un partenariat.

Il nous conseille de demander à M. Neuder s'il y a un programme Leader « liaison entre actions de développement de l'économie rurale » dans la Bièvre. La mise en œuvre de LEADER vise à renforcer ou concevoir des stratégies locales de développement et à sélectionner et soutenir les actions permettant de concrétiser ces stratégies. Si ce programme existe sur le territoire, nous pourrions peut-être demander à en bénéficier. Ce sont des dossiers européens complexes mais il y a des financements intéressants.

Nous devons faire parvenir par mail à M. Bonnard le powerpoint de présentation du projet.



Qui est monsieur Olivier Bonnard?

Membre de « Les républicains », issu de la société civile. Né en 1965, il est négociateur foncier, porteur de projet.

Elu au conseil régional d'Auvergne—Rhône—Alpes, il appartient notamment aux commissions thématiques suivantes :

- ⇒ Economie de proximité, commerce, artisanat et professions libérales
- ⇒ Finances, administration générale
- ⇒ **Santé, famille, politique en faveur des personnes handicapées et de l'autonomie des aînés.**

Outre le mandat de conseiller régional, M. Bonnard est également maire de Creys Mépieu (nord Isère) et conseiller communautaire de la Communauté de communes Les Balcons du Dauphiné.



Conseil régional  
Auvergne-  
Rhône-Alpes à  
Lyon.



## Sur la ferme du Bercail....



## Réunion de la commission agricole le 13 février 2018

Un débat s'engage sur l'engagement en Agriculture biologique : Yannick préférerait attendre d'avoir bien calé le système avant et prendre le temps de faire les démarches. Pour beaucoup il ne faut pas attendre, d'autant que les aides à la conversion pourraient aller à la baisse. **La décision est prise de démarrer la conversion dès cette année. Il faudra au plus vite demander des devis aux organismes certificateurs.**



Présents : Denis CLAPEYRON, Alfred COMBALOT, Laurent DOUARD, Maurice GIRON, J-François GOURDAIN, Gilles MARTIN, Adrien RABALLAND, Raymond RIBAN, Loïc SUEUR, Yannick CROISIER

Excusés : J-Yves MORGANTINI

### Nos prochains rendez-vous

⇒ Le 28 février, rencontre avec des jeunes de terminale STMG option SIG du lycée de Moirans. Ils souhaitent créer un site internet pour le Bercail

⇒ Le 13 mars, rendez-vous avec Y. Neuder, président de la Com-Com (report suite à l'annulation de notre rendez vous du 19 janvier).

Pour les cultures : les besoins sont les suivants pour nourrir le troupeau ovin : 26 tonnes d'orge et 72 tonnes de foin.

Si les rotations le nécessitent, la luzerne pourra être remplacée par un autre fourrage (graminée, prairie, trèfle etc). Elle est impérative durant 5 mois pour les brebis (avant et après agnelage) ainsi que pour les jeunes en croissance soit environ 60 tonnes (200 brebis x 2 kg x 30,5 j x 5 mois). Étant donné les rendements espérés il est nécessaire d'implanter 6-7 ha d'orge et 7 ha de luzerne irriguée plus 1 ou 2 ha en sec.

Par la suite les poules (environ 200-220) nécessiteront 7-8 t de céréales (4 t de triticales et 3,5 t de maïs) et 3 t de tourteau de soja. Pour les poules, préférer le triticales à l'orge (Alfred)

En juillet, à l'issue de la dernière commission, un assolement avait été réfléchi. Depuis le parcellaire a évolué avec des parcelles perdues. Le travail de la commission a été de retravailler l'assolement en tenant compte de ces nouvelles contraintes.

Ont suivi des échanges sur les aspects techniques des cultures en agriculture biologique. Nous avons la chance de pouvoir bénéficier de l'expérience de Jean-François qui cultive lui-même déjà ses surfaces en bio.

### Le Bercail Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles  
1005 route du Dauphiné, 38260 Gillonnay  
Président : Raymond RIBAN  
Trésorière : Anne-Françoise BERGER  
Secrétaire : Martine CROISIER  
lebercailpaysan@orange.fr  
06.26.55.14.17

